



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
COMITE REGIONAL
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR



SIRET N°412 981 797 00050
Code Naf 9312Z

Objet : mise en œuvre du P.P.R

Madame la présidente, Monsieur le président

Pour la 5ème année le Comité Régional va remettre en œuvre le Projet de Performance Régional (PPR). Ce dispositif de formation et d'entraînement à destination des écoles de tir à l'arc des clubs de la région aura sensiblement le même fonctionnement qu'en 2020.

Le principe repose toujours essentiellement sur l'entraînement au sein de l'école de tir à l'arc de votre association et sur des regroupements réguliers (mensuels) au sein du départements et pour les meilleurs, au C.R.E.P.S Sud PACA site de Boulouris. Selon un calendrier défini.

Comme l'an passé :

- Nous demandons une implication forte des archers sur les stages et compétitions de référence (TRJ, DR Jeunes)
- La participation des entraîneurs en formation afin de les accompagner dans leur projet en vue de la réussite à l'examen.
- La création d'une manifestation sportive avec des compétitions officielles en juillet 2021 pour les meilleurs jeunes archers du dispositif

Pour s'engager dans le PPR, 2 possibilités :

- Votre club s'engage avec un groupe d'archers identifiés en complétant la fiche de candidature club en pièce-jointe
- Un archer de votre club sera détecté ou peut faire acte de candidature la liste des archers retenus sera définie en fonction du nombre de place disponible

Afin de mettre en œuvre le dispositif le plus rapidement possible, nous vous demandons une réponse avant le 01 octobre 2020 en renvoyant un mail au Conseiller Technique Régional : j.alsberghe@ffta.fr pensez également à mettre le référent du Comité Départemental en copie.

Vous trouverez en pièce jointe un document de présentation ainsi que 2 fiches de candidature (club et archer)

Les dates des stage départementaux vous seront communiqués prochainement par les référents de votre C.D

Les dates prévisionnelles des stages régionaux (pour les meilleurs archers de chaque groupe) sont les suivantes :

Toussaint : 17 au 20 octobre 2020

Hiver : 20 au 23 février 2021

Printemps : 03 au 06 mai 2021

Le C.T.R se tient à votre disposition pour toute information complémentaire si besoin, n'hésitez pas à le solliciter si vous avez des interrogations concernant le PPR et le fonctionnement de votre club.

En attendant de vous croiser prochainement sur un pas de tir, recevez nos encouragements pour cette nouvelle saison 2021.

Dominique FARJANEL
Présidente

Julien ALSBERGHE
C.T.R

Madame Dominique FARJANEL
Comité Régional Provence Alpes Cote d'Azur
213 Route de Pégomas – Domaine de Beauvallon - 06130 GRASSE
Tél. – 06.75.60.68.45– Email farjanel.dominique@bbox.fr